



Sondage

85 % des jeunes adultes du Nouveau-Brunswick ayant contracté des dettes d'études n'ont pas bénéficié d'un REEE

Moncton, Nouveau-Brunswick, le 25 janvier 2016 - Selon une étudeⁱ réalisée pour le compte d'Universitas, plus de 85% des jeunes adultes du Nouveau-Brunswick âgés entre 18 et 35 ans ayant contracté des dettes d'étude et ayant terminé leur parcours scolaire n'ont pas bénéficié d'un REEE. Alors que l'endettement étudiant est un problème important qui constitue un frein à la poursuite d'études postsecondaires, Universitas constate que le REEE, qui donne accès à de généreuses subventions gouvernementales pour encourager l'épargne-études, demeure encore méconnu et sous-utilisé.

Spécialiste en régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) depuis plus de 50 ans, Universitas a voulu comprendre l'ampleur du phénomène en sondant 200 jeunes adultes âgés entre 18 et 35 ans, travailleurs ou à la recherche d'un emploi. Le sondage a permis de constater que les répondants n'auraient pas bénéficié de tous les moyens disponibles pour réduire au minimum leurs dettes d'études.

« Entreprendre des études postsecondaires permet de préparer un avenir prometteur, mais demande un important investissement financier. Le sondage que nous avons commandé démontre que seulement 14% des étudiants qui ont contracté des dettes d'étude ont pu bénéficier d'un REEE tandis que 55% des répondants traînent encore des dettes importantes plus de 5 ans après avoir terminé leurs études », explique monsieur Pierre Lafontaine, vice-président Service à la clientèle et Exploitation chez Universitas.

L'épargne-étude, une solution concrète à l'endettement

Il existe différents moyens de financer des études postsecondaires, toutefois, seul le REEE donne accès à de généreuses subventions gouvernementales. En effet, lorsque les parents souscrivent à un REEE, celui-ci permet aux jeunes de bénéficier d'un montant pouvant s'élever jusqu'à 9 200 \$ provenant, notamment, de la **Subvention canadienne pour l'épargne-études** et du **Bon d'études canadien**ⁱⁱ.

Les Néo-Brunswickois profitent moins de l'aide fédérale que les autres Canadiens

Bien que la situation semble plus encourageante pour les plus jeunes (0-17 ans), elle demeure peu reluisante si on la compare à la moyenne du pays. Actuellement, selon le Rapport statistique annuel 2014 du Programme canadien pour l'épargne-étudeⁱⁱⁱ, 43,6 % des enfants de 0-17 ans admissibles à la subvention fédérale bénéficient d'un REEE à leur nom contre 48,5% en moyenne au pays. De plus, la province arrive au dernier rang au Canada en termes de cotisation annuelle moyenne au REEE par bénéficiaire (1 140 \$ contre la moyenne canadienne de 1 490 \$). Par conséquent, le Nouveau-Brunswick retire seulement 1,3 % de l'enveloppe totale des paiements effectués par le



UNIVERSITAS

gouvernement du Canada, alors que la population de la province représente 2,1 % de celle du Canada.

« L'épargne-études est un mécanisme formidable qui responsabilise à la fois les parents qui investissent, les gouvernements qui les supportent, et les enfants qui en tirent une motivation pour persévérer dans leurs études. Il s'agit également d'un facteur supplémentaire pour contribuer à la réussite scolaire. C'est un outil financier qui gagne à être plus connu pour contribuer à réduire, à long terme, le problème de l'endettement étudiant », conclut M. Lafontaine.

À propos d'Universitas

Depuis sa création en 1964, Universitas est un chef de file en matière de régimes enregistrés d'épargne-études servant des clients au Québec et au Nouveau-Brunswick. Ayant pour mission de favoriser l'éducation postsecondaire au moyen de l'épargne et du versement de paiements d'aide aux études (PAE), Universitas a remis plus de 550 M\$ en PAE et en remboursement d'épargne, gère plus d'1 milliard \$ d'actifs et compte à ce jour plus de 230 000 bénéficiaires^{iv}. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter le site universitas.ca.

-30-

Personnes ressources :

Julie Deschambault | Lydia Juliano
Matom Communication
jdeschambault@matom.ca | ljuliano@matom.ca
514 891-8645 | 514 949-1446

Isabelle Lessard
Conseillère principale, marketing
Gestion Universitas inc.
isabelle.lessard@universitas.ca
418 651-8977, poste 2320

ⁱ Avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de $\pm 6,93\%$, le sondage a été effectué au Nouveau-Brunswick par la firme BIP du 16 novembre au 3 décembre 2015 par le biais d'entrevues téléphoniques aléatoires auprès de 200 personnes âgées entre 18 et 35 ans et n'étant plus aux études. Les résultats ont été pondérés afin de refléter la distribution de la population adulte de la province selon le sexe, l'âge, la région de résidence, la langue maternelle et le niveau de scolarité des répondants.

ⁱⁱ Subvention canadienne pour l'épargne-études de 20% à 40%. Selon le revenu net familial rajusté. Le montant maximum versé en SCEE est fixé par le gouvernement fédéral. Maximum annuel de 600\$. Maximum total par bénéficiaire à vie de 7200\$. BEC : Bon d'études canadien, pouvant atteindre 2000\$ par bénéficiaire, pour un enfant né après le 31 décembre 2003 et dont la famille reçoit le Supplément de prestation nationale pour enfant. Certaines conditions s'appliquent.

ⁱⁱⁱ <http://www12.edsc.gc.ca/sgpe-pmps/p.5bd.2t.1.3ls@-fra.jsp?pid=29585>

^{iv} Au 31 décembre 2015